



LOCATION DE KAYAKS

Frais de location

- Par jour (24 H) : 25.00\$ + tvh = 28.25\$
- Pour la fin de semaine - du vendredi au lundi (jusqu'au mardi lors de longues fins de semaine) : 50.00\$ + tvh = 56.50\$
- Pour la semaine (7 jours) : 100.00\$ + tvh = 113.00\$
- Dépôt remboursable de 300.00\$ pour les non-résidents

Équipement loué

- un kayak, une rame et un gilet de sauvetage (en tout temps)
- un casque (optionnel)
- une trousse de secours (optionnelle)

Conditions générales de location

- L'équipement n'est loué qu'à des adultes (18 ans et plus)
- La personne qui loue l'équipement sera tenue responsable de tout bris, feu, vol, réparation ou coût de remplacement à l'égard de l'équipement
- La personne qui loue l'équipement est responsable de l'utilisation qui en sera faites
- La personne qui loue l'équipement signe une renonciation dégageant la Municipalité de toute responsabilité quant aux risques associés à la pratique de ce sport
- La personne qui loue l'équipement doit venir le chercher et le rapporter
- La personne qui loue l'équipement s'assure d'attacher le kayak pour le transporter par véhicule
- Les non-résidents doivent fournir une copie de leur permis de conduire à la Municipalité